

N°12 Octobre 2011

LE MOT DU MAIRE

A toutes et à tous,

L'été indien nous a fait presque oublier que c'était la rentrée ! Et pourtant les enfants ont retrouvé leurs salles de classe : un matériel informatique complémentaire a été acheté et installé (TBI, ordinateurs), les couleurs ont changé sur les murs et placards, la cour des « petits » a été aménagée pour assurer la sécurité et l'accessibilité à tous (**photo ci-dessous**).



L'été pluvieux n'a pas empêché la belle réussite des « Nuits Romanes » mais a quelque peu pénalisé la fête communale, partenariat entre F2R et la Commune.

Comme je vous l'ai expliqué dans un article de presse, les travaux de branchements et canalisations ainsi que les réfections de rues ont pris du retard. Les dotations d'Etat pour élaborer le budget ont été connues fin mars. Les appels d'offres et les votes du Conseil ont donc eu lieu ultérieurement : le calendrier indiquait « juillet »... mais en août c'est la période de congés des entreprises ! Vous avez compris le mécanisme et le début tardif des travaux ! J'espère que vous apprécierez la nouvelle route des Granges même si j'ai pris un arrêté de limitation à 70km/h... Pour des raisons techniques (canalisations, branchements), certaines rues ne seront refaites qu'au printemps 2012.

Ne pensez pas que nous avons abandonné l'idée d'aménager l'entrée de notre village pour réduire la vitesse : après le test des « baliroad » blancs et rouges un projet est à l'étude et des demandes de subventions seront déposées auprès du Conseil Général. Le

PAVE (plan d'accessibilité) se poursuit : de nouvelles places pour les personnes à mobilité réduite ont été réalisées par nos services de même que la mise en sécurité des abords du collège et du plateau d'évolution.

N'étant pas très respectueux des bonnes conduites en matière de stationnement, certains automobilistes nous ont contraints d'installer des potelets pour éviter que les trottoirs ne deviennent des parkings « centre bourg ».

Cela devient récurrent hélas ! Des dégradations importantes et coûteuses (plus de 2200 euros !) sur les vitres du dojo (toit et côté) de la salle omnisport ont été commises ! Des tags sur des murets juste refaits ! Des barrières de chantier jetées dans le bassin d'orage ! Des bouteilles cassées dans de nombreux endroits notamment sur l'espace vert de la Tour du Prince et dans le sable de la piste réservée à l'athlétisme ! C'est l'argent du contribuable et beaucoup de temps passé par l'équipe de l'atelier...

J'ai porté plainte à de nombreuses reprises mais je reste persuadée que ces problèmes sont aussi l'affaire de chacun d'entre nous. Que font des enfants de 9 et 11 ans sur un toit d'école à 21h30 un dimanche soir ? Même âge pour des enfants qui jouent avec des allumettes sur l'espace vert des Tonnelles... La force publique ne peut pas être derrière chacun... Vous allez me trouver moralisatrice sans doute ! C'est sûr ! Mais ne faudrait-il pas remettre certaines valeurs de respect, de courtoisie et de responsabilité au goût du jour dans notre vie quotidienne et dans l'éducation de nos enfants !



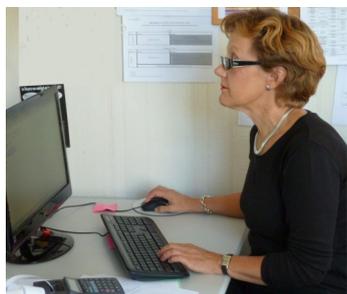
**Appel
au civisme**
une valeur individuelle,
une valeur collective

« C'est une belle harmonie quand le faire et le dire vont ensemble » Montaigne.

Brigitte Compétissa

Le secrétariat de Mairie

assure des fonctions essentielles pour la vie communale. Pour mieux comprendre son rôle et son organisation TU a rencontré la Secrétaire Générale de la Mairie, Mme Véronique Le Dret :



Depuis combien de temps assurez-vous vos fonctions et en quoi consistent-elles ?

J'ai été recrutée en Juillet 2003. Je suis l'interlocutrice privilégiée du Maire et du Conseil Municipal. Je prépare les « gros dossiers », assiste à chaque conseil, conseille et documente les élus dans leurs missions, prépare et suis les budgets de la commune en direct avec Mme le Maire. Je coordonne l'activité des agents et je supervise leurs carrières. J'assure également la mise en place d'un plan de formation pour l'ensemble des employés municipaux et la relation avec les partenaires extérieurs de la commune.

Qui sont les agents du secrétariat et comment les rôles sont-ils répartis ?

Quatre agents se répartissent le travail administratif de la Mairie :

Madame RICHARD assure principalement l'accueil et les démarches courantes liées à l'état civil (cartes d'identités, recensement militaire, déclarations diverses...). Elle a en charge la vente des tickets de restauration scolaire et de garderie ainsi que la gestion du cimetière communal.

Madame PAVONE participe à l'accueil et gère la location et l'occupation des salles municipales. Elle a aussi en charge la tenue des listes électorales et l'organisation matérielle des élections. Elle assure également le secrétariat du CCAS et gère les dossiers de sinistre.

Monsieur PELLETANT gère l'ensemble des démarches concernant l'urbanisme. Il reçoit les demandes de permis de construire et délivre les extraits du plan cadastral communal. Il assure la préparation des arrêtés et des divers actes réglementaires.

Madame HOARAU, dont le bureau est situé à l'étage de la Mairie, est chargée de la comptabilité et prépare la paye des agents. Elle peut également

être amenée à assurer les permanences du samedi matin ou remplacer ses collègues de l'accueil en cas d'absence.

Depuis le début de ce mandat la maison communale a fait l'objet de diverses améliorations, pouvez vous les présenter à nos lecteurs ?

En janvier 2009, le conseil municipal a pris la décision de rénover progressivement notre mairie dans une optique d'économie d'énergie et d'amélioration des conditions de travail et d'accueil.

La toiture a été refaite et les greniers aménagés afin de permettre une meilleure organisation des archives. Les huisseries ont été changées et la chaudière fuel a été remplacée par une chaudière bois. Un local fonctionnel destiné à la prise des repas a été installé. L'équipement informatique vient d'être remplacé pour tenir compte des évolutions techniques et administratives. Les sous-sols de la Mairie ont également été rénovés. Et bientôt ce sera le tour des différents bureaux et locaux d'accueil.

Vous êtes responsable du suivi de tous les dossiers municipaux, pouvez vous dire à nos lecteurs quels sont ceux qui vous mobilisent le plus en cette période de rentrée ?

Le dossier de réhabilitation-extension de l'école élémentaire est un dossier prioritaire. D'autres dossiers « lourds » sont en cours : la voirie, l'accessibilité et l'organisation des plans d'urgence.



Comment résumer votre rôle complexe et celui du secrétariat ?

Somme toute, ma mission c'est la coordination d'un service public de proximité et de qualité. C'est le premier rôle du secrétariat de mairie dont j'assume la responsabilité générale.

Dans nos établissements scolaires

Le collège Albert Camus accueille cette année 612 élèves répartis dans 24 classes (une de plus que l'année précédente). 79 personnes travaillent dans l'établissement et l'équipe d'enseignants est constituée de 44 professeurs dont 2 nouveaux titulaires. On peut également noter l'arrivée d'une nouvelle gestionnaire Mme Monneraye. Beaucoup de projets sont à l'étude notamment dans le cadre culturel (découvertes de sites historiques, visites de sites technologiques et séjours linguistiques). En résumé, on peut dire que la rentrée s'est déroulée dans des conditions favorables pour la réussite des élèves qui se sont tous remis au travail dès le 5 septembre.

A l'École Élémentaire Jean de La Fontaine :

Après des incertitudes sur les effectifs, toujours 8 classes pour la nouvelle directrice Gaëlle Lafoix. L'effectif confirmé et stable est de 188 élèves. Les deux CP accueillent chacun 22 élèves et les autres classes (dont quelques cours doubles) comptent 20 à 28 élèves. En plus de la directrice, l'école accueille deux nouveaux enseignants : Benoit Bigot, présent à mi-temps et Claire Bru qui effectue également un complément de service. L'école dispose toujours de l'implantation d'une psychologue et d'une maîtresse spécialisée avec pour mission prioritaire la lecture pour les CE1 et les CE2 au moment de la rentrée.



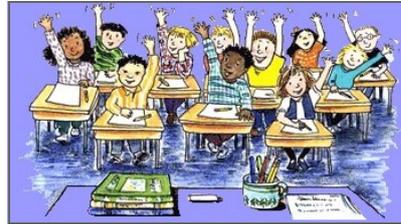
L'école « numérique et communicante » poursuit ses avancées car l'été a vu la municipalité et ses agents installer de nouveaux matériels (dont deux TBI-tableaux numériques interactifs) dans des locaux rénovés et repeints. L'année sera studieuse : beaucoup de projets en préparation dont un nouveau projet pédagogique d'école pour les trois ans à venir. Le service d'aide à la direction, supprimé brutalement par l'inspection académique manquera pour faciliter le fonctionnement d'une équipe dynamique !

A la maternelle Jean Rostand : Trois classes de 26 élèves et 1 classe de 27 élèves qui accueille 2 enfants handicapés avec l'aide de 2 AVS (auxiliaires de vie scolaire). Une nouvelle enseignante, Julie Dubois remplace Elise Gauffreteau nommée à Bessines. L'équipe apprécie que le contrat de Fabrice Lotier pour l'aide à la direction soit reconduit pour une année.

Du matériel neuf (vidéoprojecteur et ordinateurs entre autres) attendait les enseignantes dans des locaux repeints, entretenus et équipés par les agents de la commune durant les vacances d'été. L'entrée rue de la Victoire est pérennisée, avec un accès aménagé pour les per-

sonnes à mobilité réduite réalisé entièrement par les personnels municipaux. Autre nouveauté, les repas sont fournis provisoirement par un prestataire extérieur « Poitou-Resto » le temps que la commune obtienne les agréments nécessaires à la reprise de l'approvisionnement par l'élémentaire... en voiture électrique !

A l'école privée Sainte Jeanne d'Arc : 53 élèves sont accueillis de 7h30 à 18h30 avec un service de garde-



rie. Cette école est un établissement confessionnel qui appartient à « L'ensemble scolaire niortais » et compte aujourd'hui 3 classes : 22 élèves

en maternelle de la toute petite à la grande section, 20 en CP/CE1 dans la classe de la directrice Sandrine GILON, 11 dans une classe à cours triple CE2, CM1, CM2.

Toutes les classes travaillent cette année sur le thème des quatre éléments et de la pollution, sous le titre "l'eau, le feu, l'air, la terre... et les déchets dans tout ça ? ». Les rencontres intergénérationnelles avec la maison de retraite et avec l'association d'assistantes maternelles "les mamans bis" se poursuivent également.

CIRCUITS-COURTS POUR NOS CANTINES : où en est-on ?

Le syndicat de pays du Marais Poitevin regroupant 20 communes travaille toujours sur le projet de mise en place de circuits d'approvisionnement dits « courts » pour fournir nos restaurants scolaires publics de produits locaux.

Aujourd'hui, nous en sommes à l'état des lieux des services de restauration des 8 communes intéressées par le projet (dont Frontenay !). Cette étude permet de connaître les pratiques de chaque restaurant scolaire en matière d'approvisionnement, de remettre à jour le plan de maîtrise sanitaire obligatoire (une nouvelle réglementation vient d'entrer en vigueur) et enfin d'établir des plans alimentaires précis. Outre le fait qu'ils garantissent l'équilibre diététique des menus, ces plans vont permettre d'évaluer les besoins saisonniers et d'orienter la production locale pour répondre aux demandes des communes.

Ce projet se réalise avec l'appui du parc du Marais Poitevin. Il nécessitera la mise en place d'une plate forme de stockage/distribution dont il faudra assurer le financement de façon pérenne. Mais en attendant, pour démarrer à petite échelle, sur des volumes modestes et sur quelques produits, le syndicat de pays a fait appel à l'épicerie fermière de Melle qui propose aux collectivités un catalogue de produits locaux disponibles selon les saisons et tarifés pour permettre à chacun de gérer son budget.

Ceci n'est pas un rêve, la preuve, un lycée voisin de 400 élèves fonctionne déjà à 90% en circuits courts et en alimentation bio ! <http://www.sudouest.fr/2011/09/27/le-miracle-du-bio-dans-les-assiettes-de-jamain-510318-1431.php>

FAUGERIT : *un village accueillant*

FAUGERIT est l'un des grands villages composant la commune de Frontenay Rohan Rohan. Il dénombre une centaine d'âmes partageant une trentaine de foyers. Il reste deux agriculteurs parmi la population et aucun artisan ou commerçant.

Un fossé « à sec » traverse le village, il s'agit du bief de Chasserat, détournement de la Courance (appelée par les locaux : « la mère ») creusé jadis par les moines. Ce bief témoigne de l'activité meunière d'autrefois car il alimentait 5 moulins à eau. Le premier d'entre eux se situe à Basseau, le second à Chasserat au sud de Faugerit, le suivant dans le centre de Faugerit, le quatrième à Bruda et le dernier au pont.

Le moulin de Chasserat, dont le premier propriétaire fût le seigneur de Faugerit, a été récemment rénové par les propriétaires actuels. Durant son histoire, il fût baptisé le moulin de Chasserat car la femme d'Ernest GOGUET, l'un des meuniers, devenue veuve très tôt employa des commis de meunerie, surnommés les « chasse rats » car ils étaient garant de la bonne conservation des blés ! Ce mou-



lin a appartenu dernièrement à plusieurs générations de meuniers. Le dernier d'entre eux fût Camille GOGUET. Il utilisa les 3 meules du moulin jusqu'en 1937. Il fût très connu des habitants de Frontenay car très actif au sein de l'association des artisans et commerçants de la commune.

Le Logis de Faugerit dit « le château » est une bâtisse du XV^{ème} siècle. Il est valorisé par ses propriétaires en cinq chambres d'hôtes et un gîte rural. Le village de Faugerit est aussi le départ de nombreuses pistes cyclables ou piétonnes car son accès au marais est très rapide. En plein centre, on y trouve un abri bus flamant neuf. La CAN assure plusieurs trajets pour se rendre à Frontenay ou à Niort.



Depuis quelques années, la population de Faugerit augmente. En effet de nombreuses familles ont fait le choix de faire construire à Faugerit, village paisible et de bon accueil.

5 NOUVELLES ENTREPRISES DEPUIS JUIN 2011

TRANSPORTS GAUTHIER La Clielle
Francis BRUNET 09 63 60 54 40
francis.brunet@transport-gauthier.com

PISCINES POOL CONCEPT - 10 rue du Genet
MARTIN Clément 06 50 84 29 23
Pose et rénovation de piscines
sarlpoolconcept@gmail.fr

CM menuiserie agencement - Pose et rénovation - 7 rue des Remparts
MISBERT Cyril
06 19 63 80 96 - lircy79@hotmail.fr

ECOELECONFORT - 46 rue de Brioux
LORIOU Philippe 05 49 04 56 36
Commerce sur internet de tous articles d'électricité, plomberie, sanitaire, énergie renouvelable...
ecoeleconfort@yahoo.fr

ATRE RAMONAGE - Bruno AUTANT
06 14 31 26 74
Ramonage et autres services de nettoyage : cheminées, foyers ouverts et fermés, inserts, poêles
contact@atreramonage.fr
www.atreramonage.fr

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE :

**FLEURISTE
GRAINE DE PENSEE**
MOREAU Jean Pierre
05 49 28 59 94
06 08 24 26 64



Moreau.jeanpierre0052@orange.fr



Rappel de quelques règles d'urbanisme :

Tous les travaux sont soumis à une autorisation d'urbanisme sauf :

- Les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination ou d'affectation des locaux existants, ni de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire,
- les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 1,50 m de haut et 2 m² au sol.

Tous les autres travaux (construction nouvelle, modification de l'aspect extérieur d'une construction....) **doivent être précédés de la délivrance d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable.**



En cas de doute sur la formalité à accomplir, il est préférable de contacter le service urbanisme de la Mairie... avant de s'exposer à des pénalités !

Les différents formulaires sont téléchargeables sur <http://www.service-public.fr/>, ainsi que des plans de masse et de situation sur <http://www.cadastre.gouv.fr>.



Voici la liste complète des dernières réalisations en régie par nos équipes des ateliers municipaux :

A la gendarmerie : modification des cloisons et création d'un nouveau bureau.

Dans le cimetière : assemblage et pose d'un columbarium de 12 cases.

Sur le plateau d'évolution près du collège : construction d'un puisard pour contenir les eaux pluviales et d'une piste de course de 60 m, pose d'une clôture en bordure de la rue Albert Camus avec un passage avec barrière pour l'accès des véhicules de service. Pour l'accessibilité, abaissement des trottoirs au passage pour piétons. Pour la sécurité, aménagement d'un cheminement protégé jusqu'au passage piéton de la rue des Moulins vers la salle omnisports.

A l'école maternelle : entrée principale rue de la Victoire, aménagement de l'espace avec pente et escalier pour l'accessibilité (voir photo p1). Egalement pendant les vacances scolaires peintures dans les classes, aménagement des locaux, équipement électrique pour l'utilisation des nouveaux tableaux TBI.

Rue Pasteur : aménagement des trottoirs pour l'accessibilité et la sécurité. Rue du stade : aménagement et « reprofilage » de la piste pour les prochaines épreuves sportives des scolaires.

Sur l'ensemble du territoire communal : pose de panneaux de signalisation afin d'amener les usagers à plus de respect des règles du code de la route.

Curage de fossé à Gloriette. **Elagage et fauchage** des bords de routes et chemins : plus de 100 kms. **Tonte** des espaces verts : plus de 14000 m². **Entretien** des rues, massifs et lieux publics « à la main » **sans désherbant** sauf quelques endroits autorisés.

Coup de projecteur sur ... la SEP

Qui n'a pas entendu parler de la SEP, notre Société d'Éducation Populaire » de Frontenay ? La SEP de Frontenay est l'une des structures associatives communales incontournables pour celles et ceux qui pratiquent une activité sportive, artistique ou culturelle.

Association adhérente de la Ligue de l'Enseignement (FLEP 79 : <http://www.flep.laligue.org/>), la SEP fédère un ensemble de sections en mutualisant les moyens humains (encadrement) et matériels (mise à disposition du photocopieur par ex.). Elle apporte aussi du conseil et une aide à la gestion de chacune de ses sections associatives.



La SEP est animée par une équipe de bénévoles expérimentés : Joëlle Grelard, présidente ; Claudette Mouchard, trésorière ; Roland Le Goaziou, trésorier adjoint ; Agnès Dautet, secrétaire ; Martine Arnaud et Pascale Brunet, secrétaires adjointes.

Fort de ses 80 bénévoles et ses 15 animateurs rémunérés pour environ 70 h d'encadrement par semaine, la SEP représente plus de 520 adhérents et 13 sections :

5 sections sportives - Athlétisme, Gymnastique Volontaire, Judo, Randonnée Pédestre et Tennis.

8 sections artistiques et culturelles – Arts Plastiques, Chorale, Danse, Dessin, Éveil musical – Solfège et Musique (accordéon, batterie, flûte, guitare, piano et synthétiseur) et depuis cette année « Discussions en Anglais ».

N'oublions pas la section Cinéma – directement liée à La Ligue de l'Enseignement/FLEP 79 et au Centre régional Pour le Cinéma (CRPC)- qui propose une séance tous les 15 jours à 20h30 à la salle polyvalente et une projection à chaque période de vacances pour les enfants. N'oublions pas non plus la section « Bourse aux vêtements » dont la dernière version du 13 au 15 octobre à la salle polyvalente rencontre son habituel succès populaire.

Chacun des citoyens de Frontenay âgé de 4 à 90 ans peut trouver à la SEP son bonheur en terme d'activité, comme adhérent, bénévole ou dirigeant !

Les inscriptions sont toujours possibles : permanence chaque mercredi de 14h à 17h au bureau de la SEP (1er étage du 53 rue Giannésini) ; Téléphone : 05 49 04 55 09 ou 05 49 04 54 28 ou 05 49 04 54 83. Site : www.sepfrontenay.fr

Actrice locale indéniable, « dynamisatrice » de territoire et créatrice de lien social et de développement durable, la SEP bénéficie d'un réel accompagnement municipal au travers des locaux mis à dispositions, de l'appui des services techniques et administratifs et des quelques 7100 euros de subventions attribuées pour l'ensemble ses sections. Elles ne demandent qu'à s'ouvrir à tous les Frontenaysiens et méritent bien du soutien et de la reconnaissance.



Les nuits romanes



expérience, et à venir admirer le travail des artistes.

En effet, plusieurs centaines de personnes ont assisté à ce spectacle haut en couleur, mettant en valeur notre patrimoine à travers une excellente programmation artistique. Cette soirée a permis de nombreuses découvertes culturelles et gustatives qui vous ont, nous l'espérons, permis de porter un nouveau regard sur nos « richesses » locales. La Région Poitou-Charentes et le Syndicat de pays ont bien eu raison de retenir encore notre village comme étape de ces nuits romanes



Le choc des époques !

Les 10 et 11 Septembre derniers, l'association « Vivre l'histoire en Deux-Sèvres » organisait son traditionnel bivouac napoléonien sur le site de la Tour du Prince. En effet une centaine de « reconstitueurs » se sont retrouvés pour revivre et faire découvrir, le temps d'un week-end, les mœurs et coutumes de cette période riche de notre histoire. C'était également l'occasion, pour l'association, de montrer son ouverture sur les époques, en intégrant la section médiévale, venue renforcer l'effectif et faire preuve des qualités d'épéistes et de cavaliers au cours des diverses démonstrations, des batailles et du rallye organisés dans notre village.

Cette manifestation s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur, malgré une météo peu clémente. « reconstitueurs » et public (170 personnes environ) ont pu se retrouver le samedi soir autour d'un repas rythmé par des chants et une animation son et lumière.

L'association remercie toutes les personnes bénévoles et le public venus partager sa passion.

Loisirs d'été

Pour les plus jeunes :

Durant les deux mois d'été le centre de loisirs sans hébergement (CLSH) « Le p'tit coin des mômes » a accueilli environ 45 enfants âgés de 3 à 11 ans chaque semaine en juillet et une trentaine par semaine en août. Durant ces deux mois, les enfants ont pu pratiquer de nombreux jeux et des activités variées. Ont également été organisés : des sorties (Puy du fou, La Rochelle..), des nuits campées près du centre et des séjours à thème plus lointains (Canoë à Argenton, nuit en yourte et pêche à La Grève s/Mignon...).

A la fin de chaque semaine des temps forts ont permis aux enfants et à leurs parents de vivre ensemble une kermesse, des jeux, des spectacles...

Pour encadrer tous ces enfants deux directrices se sont relayées (Claudie Derosario en juillet et Aurélie Bernard en août) avec des équipes de 4 à 6 animateurs et animatrices par semaine selon la fréquentation du CLSH.

Et pour les plus âgés:

L'accueil des jeunes en centre de loisirs communal sans hébergement « CLSH/Ados » s'est déroulé du 4 au 29 juillet, avec en prime une semaine de camp à l'île d'Oléron. 32 jeunes de 12 à 16 ans ont été pris en charge dans une excellente ambiance.

Les adolescents étaient encadrés par une équipe dynamique. Alain Loirat (directeur et surveillant de baignade) et Lucie Degorce (animatrice) leur ont permis de pratiquer toute une palette d'activités sportives. Une rencontre avec les parents a été organisée lors d'une soirée « barbecue et cocktail sans alcool » et a facilité plus d'échanges et d'implication de tous les acteurs du projet.

Avant la fin 2011, une réunion sera proposée à tous les jeunes intéressés pour préparer les planings d'activités de février et d'avril 2012 : encouragez-les à y participer !



Faites la fête à Frontenay, c'est un bon Créneau !

Après la fête communale, TU a interviewé Pierrick Barré – dit Pierrot - représentant l'association « Créneau » nouvel acteur déterminant des événements culturels locaux.

Pierrot, pouvez-vous rappeler aux lecteurs de TU qui est notre partenaire CRENAU ?

Créée fin 2008 pour pallier l'absence d'organismes de distribution de spectacle sur le territoire du marais, l'association CRENAU a son siège social tout près d'ici à Arçais. Connue par son festival « TOUT A L'ENVERS » qui a rassemblé plus de mille personnes à certaines de ses éditions, l'association souhaite créer des « *petites actions culturelles inédites* » à la fois originales et peu coûteuses. En atteste les apéros concerts animés sous les halles de Frontenay ou la fête de la musique à Arçais.



Cette année, c'est une équipe de 9 personnes qui a assuré toute la logistique des spectacles, du choix des compagnies à l'organisation de l'espace scénique jusqu'au démontage des matériels et à leur rangement. Si l'association fait appel à des professionnels pour garantir la qualité du son et des lumières, elle assure tout le reste grâce à la forte implication de ses bénévoles qui partagent toutes les tâches et se perfectionnent ainsi de spectacle en spectacle...

Quel regard portez-vous, à chaud, sur cette première édition ?

Malgré la pluie et une fréquentation trop limitée (450 personnes le samedi soir pour le spectacle vedette...)

l'association CRENAU souligne les aspects positifs de cette première production en partenariat : une excellente collaboration avec l'association F2R et avec l'ensemble de l'équipe municipale : élus et agents. Tout a bien fonctionné durant les 8 réunions de préparation et les 4 journées de montage, supervision scénique et démontage. CRENAU a particulièrement apprécié l'investissement de l'animateur communal et du responsable des services techniques. **Pour Pierrot et ses amis, de bonnes bases sont en place pour les futures manifestations !**

Comment le partenariat s'est-il organisé ?

Les premiers contacts ont eu lieu avec Laurent Cocheulin, maire adjoint chargé des animations communales. Le conseil municipal a approuvé le fait que l'association travaille en partenariat avec la commune dans le cadre d'une convention qui précise les attendus de la municipalité et attribue à CRENAU le budget habituellement alloué à la fête communale « Au détour d'un bief ».

Concrètement, quelle a été votre contribution à la fête communale ?

Et pour l'avenir ?

Pour l'avenir CRENAU a déjà quelques suggestions : il faudrait mettre plus en cohérence les programmes d'animation du samedi et du dimanche, offrir plus de petites animations qui mobilisent les Frontenaysiens. Un marché d'artisanat local, des spectacles de rue, une programmation variée qui sache toucher tous les publics... les idées ne manquent pas !

Pierrot et son équipe sont prêts à dialoguer avec la municipalité et avec tous les acteurs de la vie locale (et avec les habitants) pour proposer de prochaines éditions réussies de notre fête communale.

« **Trait d'union** » est un bulletin périodique reprographié et diffusé par la municipalité de Frontenay Rohan-Rohan
Mairie, place René Cassin, 79270 – Tél : 05 49 04 50 25

Site Internet : www.frontenayrr.fr courriel : services.mairie@wanadoo.fr

Directeur de la publication : **Brigitte Competissa**, coordination de la rédaction : **Alain Chauffier**,
membres du comité de rédaction : Fred Ecalle, Thierry Mouchard, Bruno Paroldo, Laurent Vincelot.